

RCS : PONTOISE Code greffe : 7802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 2012 B 03861 Numéro SIREN : 789 171 956 Nom ou dénomination : BVAV FINANCIAL
--

Ce dépôt a été enregistré le 08/09/2021 sous le numéro de dépôt 12751

BVAV FINANCIAL SAS

Comptes consolidés au 31 décembre 2020

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'B' and 'F' followed by a dot.

COMPTE DE RESULTAT

<i>En euros</i>		31/12/2020	31/12/2019
Chiffre d'affaires	Note 1	78 666 329	92 861 553
Production stockée		(520 436)	455 319
Autres produits d'exploitation		82 058	80 885
Reprise de provisions et transferts de charges (*)		756 657	371 436
Total des produits d'exploitation		78 984 608	93 769 193
Achats consommés		(67 286 461)	(81 096 233)
Autres charges et charges externes		(3 992 924)	(4 292 387)
Impôts et taxes		(775 669)	(713 891)
Charges de personnel	Note 2	(5 702 269)	(5 496 314)
Dotation aux amortissements et provisions	Note 3	(915 294)	(929 645)
Autres charges		(9 950)	7 730
Total des charges d'exploitation		(78 682 567)	(92 520 740)
Résultat d'exploitation		302 041	1 248 453
Charges et produits financiers	Note 4	(131 356)	(149 706)
Résultat courant des entreprises intégrées		170 685	1 098 747
Charges et produits exceptionnels	Note 5	(93 927)	1 533 523
Impôt sur les résultats	Note 6 et 7	(18 065)	(805 983)
Résultat net des entreprises intégrées		58 693	1 826 287
Dot. aux amt des écarts d'acquisition	Note 8	(63 618)	(63 618)
Résultat net de l'ensemble consolidé		(4 925)	1 762 669
Intérêts minoritaires		(1)	23
Résultat net (part du Groupe)		(4 924)	1 762 646
Résultat par action		-0,16	58,75
(*) dont transferts de charges		42 104	17 229

BILAN

<i>En euros</i>		Valeur brute	Amts et Provisions	Valeur nette	31/12/2019
				31/12/2020	
Ecart d'acquisition	Note 8	954 268	524 848	429 420	493 038
Immobilisations incorporelles	Note 9	277 590	29 682	247 908	253 318
Immobilisations corporelles	Note 10	9 224 289	3 235 532	5 988 757	5 002 877
Immobilisations financières	Note 11	358 647	-	358 647	358 647
ACTIF IMMOBILISE		10 814 794	3 790 062	7 024 732	6 107 880
Stocks et en-cours	Note 12	21 688 307	660 409	21 027 898	23 436 352
Clients et comptes rattachés		5 617 148	20 175	5 596 973	6 787 550
Autres créances régularisation	Note 13	3 889 688		3 889 688	4 808 250
Valeurs Mobilières Placement		-	-	-	-
Disponibilités		5 680 122	-	5 680 122	3 501 289
ACTIF CIRCULANT		36 875 265	680 584	36 194 681	38 533 441
TOTAL ACTIF		47 690 059	4 470 646	43 219 413	44 641 321

<i>En euros</i>		31/12/2020	31/12/2019
		Net	Net
Capital		3 000 000	3 000 000
Primes		-	-
Réserves		4 416 148	2 653 501
Résultat		(4 924)	1 762 646
CAPITAUX PROPRES GROUPE	Note 14	7 411 224	7 416 147
Capitaux propres minoritaires	Note 14	87	88
Provisions pour risques et charges	Note 15	72 000	45 000
Dettes :			
Emprunts et dettes financières	Note 17	4 804 555	4 886 466
Emprunts et dettes financières divers		-	-
Avances acomptes reçus		831 946	746 805
Fournisseurs et avances	Note 18	27 711 736	28 528 513
Autres dettes et comptes de régularisation	Note 19	2 387 865	3 018 302
TOTAL DETTES		35 736 102	37 180 086
TOTAL DU PASSIF		43 219 413	44 641 321

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

	31/12/2020	31/12/2019
Résultat net consolidé	(4 924)	1 762 646
Résultat minoritaire	(1)	23
Dotations aux amortissements	567 653	406 460
Variation des provisions	(303 294)	232 596
Plus values sur cessions d'actifs	54 902	62 552
Variation de l'impôt différé	(10 946)	58 821
Capacité d'autofinancement	303 390	2 523 098
Variation de Besoin en Fond de Roulement	3 496 761	(1 796 695)
Flux de trésorerie d'exploitation	3 800 151	726 403
Cessions d'actifs	-	-
Acquisitions d'actifs	(1 539 407)	(836 202)
Variation de périmètre		
Flux de trésorerie d'investissements	(1 539 407)	(836 202)
Variation des dettes	(69 986)	408 520
Dividendes versés		
Flux de trésorerie de financements	(69 986)	408 520
Total Flux de trésorerie	2 190 758	298 721
Variation nette de trésorerie au bilan	2 190 758	298 721
Trésorerie d'ouverture <i>Note 20</i>	3 487 053	3 188 332
Trésorerie de clôture <i>Note 20</i>	5 677 811	3 487 053

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

A - PRINCIPES ET METHODES DE CONSOLIDATION

- Principes et méthodes de consolidation :

La société SAS BVAV FINANCIAL exerce directement un contrôle exclusif sur les cinq sociétés, celle-ci est consolidée par la méthode de l'intégration globale.

Les comptes de la société consolidée ont été arrêtés au 31 décembre 2020.

Les impôts différés résultant des décalages fiscaux temporaires, les déficits reportables en avant dont le délai de récupération semble raisonnable, les charges ou créances latentes d'impôts, ainsi que ceux générées par les retraitements effectués en consolidation, ont été comptabilisés sans actualisation, en compte de régularisation pour les impôts différés nets actifs et en provision pour les impôts différés nets passifs.

- Principes comptables et méthodes d'évaluation :

Les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2020 ont été établis par référence aux règles et principes français et en conformité avec les dispositions légales et réglementaires en vigueur en France, notamment celles définies par le règlement 99-02, dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Homogénéité des méthodes,
- Indépendance des exercices,

et, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes consolidés.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Le Groupe a mis en application la méthode rétrospective, les règlements CRC 04-06, CRC 03-07 et CRC 02-10 relatifs respectivement à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

Il a aussi été fait application du règlement 00-06 du Comité de la Réglementation Comptable relatif aux passifs, ainsi que du règlement ANC 2014-03, homologué par arrêté du 8 septembre 2014.

Toutes les transactions significatives intervenues entre les sociétés consolidées ont été éliminées ainsi que les résultats de ces transactions internes au Groupe, à savoir :

achats et ventes de marchandises, produits et services, marges sur stocks, plus ou moins-values de cessions, produits et charges financiers, distributions de dividendes.

Des écarts ont été constatés à l'occasion de prises de participation sur l'exercice 2013, entre le prix d'acquisition des titres de sociétés consolidés et la quote-part du groupe dans ses capitaux propres retraités (Hors résultat) à la date d'entrée dans le périmètre de consolidation. Cet écart est affecté aux différences de valeur susceptibles d'être attribuées aux actifs et passifs identifiables.

Les différences de valeur (écarts d'évaluation) sont reclassées dans les comptes concernés du bilan et suivent les règles comptables du groupe qui leurs sont propres. La partie non affectée est inscrite sous la rubrique « écart d'acquisition » à l'actif du bilan et amortie selon le mode linéaire sur une durée de 15 ans. Ces critères sont dans les normes de la profession conformément au Règlement ANC du 4 décembre 2015, tirant les conséquences de la transposition de la directive comptable du 26 juin 2013, qui précise les modalités d'application des nouvelles règles d'amortissement et de dépréciation de l'écart d'acquisition, et offre la possibilité de poursuivre les plans d'amortissements des écarts d'acquisitions en cours au 1er janvier 2016

Comme pour le traitement dans les comptes sociaux, les produits et les charges constatés en résultats exceptionnels, sont ceux considérés comme extraordinaires et non récurrents par rapport à l'activité normale de l'entreprise.

Fait caractéristiques de l'exercice :

Au cours de l'exercice BVAV FINANCIAL a pris des participations dans 3 filiales : ABVV MOBILITY SERVICES, BVVA AUTOMOBILES et VAVB AUTOMOBILES.

Pour ce qui concerne l'activité MOBILITY

La location, le prêt de courte et moyenne durée, de véhicules automobiles, sans chauffeur, l'activité de conciergerie, la fourniture de services, notamment dans le domaine de la mobilité et du transport, le convoyage de véhicules pour les particuliers ou les professionnels, la vente de véhicules automobiles ainsi que pneumatiques, huiles pièces et accessoires.

Pour ce qui concerne l'activité BVVA AUTOMOBILES

L'exploitation d'un garage, réparations, tôlerie, l'entretien et la vente de tous véhicules automobiles, pièces accessoires, pneumatiques, huiles sis 105, Avenue De Lattre de Tassigny 93800 EPINAY SUR SEINE

Pour ce qui concerne l'activité VAVB AUTOMOBILES

L'exploitation d'un garage, réparations, tôlerie, l'entretien et la vente de tous véhicules automobiles, pièces accessoires, pneumatiques, huiles sis 2 rue de la Liberté 95500 GONNESSE

Evènements significatifs

La crise sanitaire liée au COVID-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire constituent un évènement majeur et a eu une incidence sur l'activité de la société qui a dû procéder à la fermeture des sites de ventes mais également retarder l'ouverture de son site à Roissy.

La société a ainsi mis en action un plan de continuation de l'activité en utilisant les mesures suivantes :

- Fermeture des différents sites de vente du groupe ;
- Mise en place du chômage partiel générant 406 091 € d'indemnité partielle.
- Demande de report des échéances des emprunts auprès des banques de 6 mois pour un montant de 428 215 € ;
- Demande de réduction de 30 % du loyer pour un montant de 332 840 € H.T. auprès de la SCI AKABI.

Eu égard à ces mesures, à la date de l'arrêté des comptes, la société estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause

Changement de méthode comptable pour fournir une meilleure information financière

:

Les méthodes de présentation des comptes consolidés retenues pour cet exercice ont été modifiées par rapport à l'exercice précédent conformément aux dispositions de Règlement 2018-01 de l'ANC.

Ce changement conduit à une meilleure information financière puisque la nouvelle méthode reflète de façon plus adaptée et plus pertinente le patrimoine de l'entreprise au regard de son activité, sa situation et son environnement.

Ce changement est conforme aux dispositions du PCG, il ne conduit pas à abandonner une méthode de référence et est irréversible.

La société AVVB a décidé d'adopter ce changement de méthode comptable en modifiant l'affectation comptable d'un point de vue bilantiel uniquement des avoirs constructeurs sur le stock des véhicules de démonstration.

En effet, lors des exercices précédents les avoirs constructeurs sur les véhicules de démonstration étaient comptabilisés au passif en produits constatés d'avance.

Désormais, ces avoirs ayant en réalité un impact sur la valorisation des stocks, ils seront comptabilisés à l'actif en diminution des stocks.

Pour une complète information, les comptes proforma retraités de la nouvelle méthode sont présentés ci-dessous :

Bilan actif proforma				
<i>En euros</i>	Valeur brute	Amts et Provisions	Valeur nette	31/12/2019
			31/12/2020	
Ecarts d'acquisition	954 268	524 848	429 420	493 038
Immobilisations incorporelles	277 590	29 682	247 908	253 318
Immobilisations corporelles	9 224 289	3 235 532	5 988 757	5 002 877
Immobilisations financières	358 647	-	358 647	358 647
ACTIF IMMOBILISE	10 814 794	3 790 062	7 024 732	6 107 880
Stocks et en-cours	21 688 307	660 409	21 027 898	23 369 339 B
Clients et comptes rattachés	5 617 148	20 175	5 596 973	6 787 550
Autres créances régularisation	3 889 688	-	3 889 688	4 808 250
Valeurs Mobilières Placement	-	-	-	-
Disponibilités	5 680 122	-	5 680 122	3 501 289
ACTIF CIRCULANT	36 875 265	680 584	36 194 681	38 466 428
TOTAL ACTIF	47 690 059	4 470 646	43 219 413	44 574 308

Bilan passif proforma		
<i>En euros</i>	31/12/2020 Net	31/12/2019 Net
Capital	3 000 000	3 000 000
Primes	-	-
Réserves	4 416 148	2 653 501
Résultat	(4 924)	1 762 646
CAPITAUX PROPRES GROUPE	7 411 224	7 416 147
Capitaux propres minoritaires	87	88
Provisions pour risques et charges	72 000	45 000
Dettes :		
Emprunts et dettes financières	4 804 555	4 886 466
Emprunts et dettes financières divers		
Avances acomptes reçus	831 946	746 805
Fournisseurs et avances	27 711 736	28 528 513
Autres dettes et comptes de régularisation	2 387 865	2 951 289 A
TOTAL DETTES	35 736 102	37 113 073
TOTAL DU PASSIF	43 219 413	44 574 308

A : impact changement de méthode <67 K€>

-

-

B : impact changement de méthode <67 K€>

1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations sont comptabilisées à leur prix de revient d'achat. Les règles d'amortissement ont été appliquées de manière identique pour toutes les sociétés du groupe BVAV FINANCIAL.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Elles font l'objet de plans d'amortissements linéaires déterminés selon leur durée probable d'utilisation ou de provisions pour dépréciation si leur valeur vénale devient inférieure à leur valeur comptable.

Règles d'amortissement :

-Brevets et marques	: linéaire 5 ans
-Logiciels	: linéaire 1 à 4 ans
-Fonds de commerce	: Non amortissable

Les marges relatives aux cessions d'immobilisations entre sociétés du groupe sont retraitées du résultat des sociétés concernées.

Le Fonds de commerce ayant été acquis le 4 juillet 2016 aucune dépréciation n'a été constatée.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production, qui comprend le prix d'achat, y compris les droits de douanes et autres taxes non récupérables, les coûts directement attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée et si applicable, coûts de remise en état du site sur lequel l'immobilisation est située, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement obtenus.

Le groupe retient comme amortissement économique, l'amortissement selon le mode linéaire en fonction des durées de vie prévues des immobilisations :

- Constructions/agencements	: 10 à 30 ans
- Matériels & Outillages	: 5 à 10 ans
- Autres immobilisations	: 2 à 10 ans

Les marges relatives aux cessions d'immobilisations entre sociétés du groupe sont retraitées du résultat des sociétés concernées.

2. TITRES DE PARTICIPATION, AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les titres de participation des sociétés entrant dans le périmètre de consolidation sont annulés. Les immobilisations financières non éliminées en consolidation sont valorisées au coût historique d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée à hauteur de la différence, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute.

Les autres immobilisations financières sont constituées de divers dépôts et cautionnements.

Il n'y a pas de filiales et participations non consolidées.

3. CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont estimées à leur valeur nominale. Les créances et dettes libellées en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de clôture de l'exercice, ou au cours de couverture, pour celles qui ont fait l'objet d'un contrat de couverture en devises.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire des créances est inférieure à leur valeur comptable ou pour faire face à des litiges et difficultés de recouvrement.

4. STOCK

Les règles d'inventaire et d'évaluation des stocks ont été appliquées de manière identique pour toutes les sociétés du groupe, selon des procédures d'inventaires écrites.

Les stocks de matières premières et de marchandises sont valorisés selon la méthode FIFO.

Les stocks de produits en cours et produits finis sont évalués au coût de production (incluant le prix matières, la main d'œuvre directe et les frais généraux liés proportionnels au coût des matières premières et consommables et au coût de la main d'œuvre directe). Des dépréciations sont pratiquées au cas par cas sur les stocks de produits finis.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Au 31 décembre 2020, il n'y avait pas de marge en stock issue de transactions dans le groupe.

La valeur brute comptable globale du stock de marchandises s'élève à 21 688 K€

Pour rappel, jusqu'à la clôture des comptes au 31 décembre 2019, la provision pour dépréciation des stocks de véhicules était la suivante :

ABVV : dépréciation de 1,20% pour les véhicules d'occasion et de 1% pour les véhicules de démonstration de la valeur brute des stocks après 3 mois de détention.

AVVB : dépréciation de 1% pour les véhicules d'occasion et de 1.2% pour les véhicules de démonstration de la valeur brute des stocks après 3 mois de détention

A compter du 1er janvier 2020, le pourcentage de dépréciation a été révisé afin d'obtenir un taux plus près du marché. La provision pour dépréciation des stocks de véhicules est égale à 1 % de la valeur brute des stocks après 3 mois de détention.

Celle-ci s'élève à 660 K€ au 31 décembre 2020 et a été calculé selon la règle suivante :

- 1,00 % par mois de détention après 3 mois de détention
- Concernant les véhicules dépréciés les années précédentes, la nouvelle méthode a été mise en place, si la dépréciation N-1 était inférieure à la nouvelle méthode, dans le cas contraire c'est la dépréciation en N-1 qui a été gardé.

5. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Ces provisions sont destinées à couvrir des risques, charges ou dépréciations nettement précisés quant à leur objet, que des événements survenus ou en cours à la clôture de l'exercice rendent probables.

La provision pour départ en retraite a été constatée dans les comptes consolidés. Elle est calculée, sur la base des droits acquis non actualisés, en fonction de la convention collective dont dépend l'entreprise intégrée. L'étude actuarielle a été réalisée à partir de paramètres économiques, sociaux et techniques propres à celle-ci.

- Paramètres économique :

=> aucun critère n'a été retenu dans cette évaluation.

- Paramètres sociaux :

=> Le taux de rotation retenu est très faible pour les ouvriers et employés

=> Le départ volontaire est prévu, sauf dérogation individuelle, à 62 ans

=> Un taux de cotisation sociales de 40%

=> Prise en charge des cotisations par IPSA : totale sur CFC et au prorata de l'indemnité remboursée

En tenant compte de ces paramètres, l'indemnité de fin de carrière ainsi que le capital de fin de carrière est de 664 k€ dont 72 k€ à la charge de l'entreprise intégrée, cependant l'autre partie étant pris en charge par l'IPSA sous condition d'une ancienneté minimale de 19 ans dans la profession.

Pour information, la prise en charge IPSA se limite à 34 029 € par salarié concerné.

6. AUTRES POSTES D'ACTIF ET DE PASSIF

Les autres postes d'actif et de passif sont estimés à leur valeur nominale.

7. IMPOTS DIFFÉRÉS

Le groupe utilise la méthode du report variable pour la comptabilisation de ses impôts différés et latents sur les comptes consolidés.

Les impôts différés sont déterminés sur la base des différences entre les valeurs consolidées et les valeurs fiscales des éléments d'actif et de passif.

Les impôts différés sont calculés suivants les taux d'impôts connus à la date d'établissement des comptes consolidés. Ils correspondent aux décalages temporaires d'imposition.

B - LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES

Nom	SIREN	Méthode de conso.	% Intérêt Ouv.	% Intérêt Clôt.	% Contrôle Ouv.	% Contrôle Clôt.
BVAV FINANCIAL SAS	789 171 956	Mère	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
ABVV Automobiles SAS	320 496 367	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
AVVB Automobiles SAS	821 616 919	IG	99,99%	99,99%	99,99%	99,99%
ABVV MOBILITY SERVICES SAS	883 045 320	IG		100,00%		100,00%
BVVA AUTOMOBILES SAS	884 098 013	IG		100,00%		100,00%
VAVB AUTOMOBILES SAS	884 094 368	IG		100,00%		100,00%

IG : Intégration globale

C - NOTES ANNEXES**NOTES SUR LES PRINCIPAUX POSTES DU COMPTE DE RESULTAT****Note 1. Chiffre d'affaires**

	31/12/2020	31/12/2019
Marchandises France	74 372 146	88 996 906
Production de biens France		
Production de services	4 294 183	3 864 647
Autres CA		
Chiffre d'affaires	78 666 329	92 861 553

Note 2. Charges de personnel et effectif moyen

	31/12/2020	31/12/2019
Salaires et traitements	4 163 967	3 991 265
Charges sociales	1 538 302	1 505 049
Charges de personnel	5 702 269	5 496 314
Effectif à la clôture	94	79

Note 3. Dotation aux amortissements et provisions

	31/12/2020	31/12/2019
Dot aux Amts sur Immobilisations	504 035	342 842
Dot. aux Provisions sur Actif circulant	384 259	585 803
Dotations aux Provisions, pour R & C	27 000	1 000
Dotations aux amts et prov.	915 294	929 645

Note 4. Résultat financier

	31/12/2020	31/12/2019
Produits de participations	-	-
Produits des autres immos financières	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	-	-
Reprises sur Provisions	-	-
Produits nets sur cession de VMP	-	-
Total des produits financiers	-	-
Dotations sur provisions et amortissements	-	-
Intérêts et charges assimilées	131 356	149 706
Différences négatives de change	-	-
Charges nettes sur cession de VMP	-	-
Total des charges financières	131 356	149 706
Résultat financier	(131 356)	(149 706)

Note 5. Résultat exceptionnel

	31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	31 063	1 640 000
Produits exceptionnels sur opérations en capital	-	-
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-
Total des produits exceptionnels	31 063	1 640 000
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	70 088	43 925
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	54 902	62 552
Dotations exceptionnelles aux provisions	-	-
Total des charges exceptionnelles	124 990	106 477
Résultat exceptionnel	(93 927)	1 533 523

Note 6. Impôt sur les bénéfices et Impôt différé

	31/12/2020	31/12/2019
Impôt exigible	29 011	747 162
Impôt différé	(10 946)	58 821
Impôt sur les résultats	18 065	805 983

	31/12/2020	31/12/2019
Impôt différé actif	85 619	74 673
Impôt différé passif	-	-
Solde d'impôt différé actif net	85 619	74 673

Note 7. Preuve de l'impôt

ANALYSE DE LA CHARGE D'IMPÔT	Exercice 2020	Exercice 2019
Résultat net de l'ensemble consolidé	-4 925	1 762 670
Amortissement écart acquisition	63 618	63 618
Impôts courants	29 011	747 162
Impôts différés	-10 946	58 822
Impôts sur les résultats	18 065	805 984
Résultat Consolidé avant impôts	76 758	2 632 272
Taux d'impôt théorique	28%	28%
Impôt Théorique	21 492	737 036
Impôt S/différences Permanentes	23 156	19 327
Impôt sur différence de taux	-26 583	49 622
Crédit d'apprentissage		
Impôts comptabilisés	18 065	805 984
Ecart	0	0

Note 8. Ecart d'acquisition

L'écart d'acquisition représente la différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Société	Brut	Amortissements au 31/12/2019	Dotation de l'année	Net
ABVV AUTOMOBILES SAS	954 268	461 229	63 618	429 421
Ecart acquisition	954 268	461 229	63 618	429 421

Note 9. Immobilisations incorporelles

	31/12/2019	Acquisitions	Dotations	31/12/2020
Brevets - Valeur brute	47 590			47 590
Brevets - Amortissements	24 272	5 410		29 682
Autres immo incorp - VB	-			-
Autres immo incorp - Amt	-			-
Fonds de commerce - VB	230 000			230 000
Fonds de commerce - Amt	-			-
Immobilisations incorporelles	253 318	-	(5 410)	-
				247 908

Note 10. Immobilisations corporelles

	31/12/2019	Autres	Acquisitions	Cessions	31/12/2020
Terrain	-				-
Constructions - VB	6 141 305	14 250	576 089	247 949	6 483 695
Constructions - Amt	1 881 396		201 793	193 047	1 890 142
Autres immob. - VB	1 748 969		959 833	793	2 708 009
Autres immob. - Amt	1 049 351	-	296 832	793	1 345 390
Immobilisations en cours	11 000				11 000
Immo en cours	32 350	(14 250)	3 485		21 585
Immobilisations corporelles	5 002 877	-	1 040 782	54 902	5 988 757

La variation des immobilisations corporelles se présente ainsi :

Les installations, matériel et outillage ne comprennent pas de matériel en crédit-bail.

Note 11. Immobilisations financières

Les immobilisations financières du Groupe sont composées des éléments suivants:

	Brut	Amts	Net au 31/12/20	31/12/2019
Participations	-	-	-	-
Créances sur Participations	-	-	-	-
Autres Immob. Financières	358 647	-	358 647	358 647
Immobilisations financières	358 647	-	358 647	358 647

Note 12. Stocks

	Brut	Provisions	Net au 31/12/20	31/12/2019
Matières premières, Appro	16 066		16 066	5 500
Encours production de biens	145 207	-	145 207	678 406
Encours production de services	2 194	-	2 194	19 146
Produits intermédiaires et finis	-	-	-	-
Marchandises	21 524 840	660 409	20 864 431	22 733 300
Stocks	21 688 307	660 409	21 027 898	23 436 352

Note 13. Autres créances et comptes de régularisation

	Brut	Provisions	Net au 31/12/20	31/12/2019
Avances & Acomptes versés	9 013	-	9 013	16 354
Autres Créances	3 534 961	-	3 534 961	4 462 124
Impôt différé actif	85 619	-	85 619	74 673
Charges constatées d'avance	260 095	-	260 095	255 099
Autres créances et cptes de régul	3 889 688	-	3 889 688	4 808 250

Note 14. Variation des capitaux propres

	Situation au 31/12/2019	Affectation Résultat 31/12/2019	Variation capital et primes	Autres variations	Résultat 31/12/2020	Situation au 31/12/2020
Capital social	3 000 000	-	-	-	-	3 000 000
Primes	-	-	-	-	-	-
Réserves consolidées	2 653 501	1 762 646	-	1	-	4 416 148
Ecart de réévaluation	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	1 762 646	(1 762 646)	-	-	(4 924)	(4 924)
Total capitaux propres	7 416 147	-	-	1	(4 924)	7 411 224

	Situation au 31/12/2019	Affectation Résultat 31/12/2019	Variation capital et primes	Autres variations	Résultat 31/12/2020	Situation au 31/12/2020
Réserves minoritaires	65	23	-	-	-	88
Résultat minoritaire	23	(23)	-	-	(1)	(1)
Total minoritaires	88	-	-	-	(1)	87

Note 15. Provisions pour risques et charges

	31/12/2020	31/12/2019
Provisions pour risques	-	-
Provisions pour charges	72 000	45 000
Impôts différés passifs	-	-
Provisions pour risques et charges	72 000	45 000

Note 16. Provisions inscrites au bilan

	31/12/2020	31/12/2019
Provisions réglementées	-	-
Provisions pour risques et charges	72 000	45 000
Provisions pour dépréciation	680 584	1 010 876
Provisions pour risques et charges	752 584	1 055 876

Note 17. Emprunts et dettes financières divers

	31/12/2020	31/12/2019
Emprunts & dettes /Ets de Crédit	4 802 244	4 872 230
Concours bancaires & découvert	2 311	14 235
Total emprunts et dettes financières	4 804 555	4 886 465

Note 18. Fournisseurs et avances

	31/12/2020	31/12/2019
Avanc. & Acomp. reçus sur cdes	831 946	746 805
Fournisseurs & comptes rattachés	27 711 736	28 528 513
Total Fournisseurs et avances	28 543 682	29 275 318

Note 19. Autres dettes et comptes de régularisation

	31/12/2020	31/12/2019
Dettes fiscales et sociales	2 061 659	2 672 749
Dettes sur immos & cptes rat.	-	-
Autres dettes	318 405	278 540
Produits constatés d'avance	7 802	67 013
Total Autres dettes et comptes de régularisation	2 387 866	3 018 302

NOTES SUR LES PRINCIPAUX POSTES DU TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

Note 20. Trésorerie

	31/12/2020	31/12/2019
Valeurs mobilières de placement	-	-
Disponibilités	5 680 122	3 501 289
Concours bancaires courants	(2 311)	(14 236)
Total Trésorerie brut	5 677 811	3 487 053

Note 21. Etat des engagements donnés hors bilan

Rubriques	TOTAL
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions : Caution solidaire BVAV FINANCIAL / AVVB AUTOMOBILES	1 590 000
Autres engagements donnés	
- Nantissement fonds Commenc. S/emprunt L.C.L	4 025 000
- Nantissement fonds Commerce	1 090 000
- Hypothèque conventionnelle	630 444
- Autres (dont Intérêts sur Emprunts)	92 149
TOTAL	7 427 593

Note 22. Etat des engagements reçus hors bilan

Rubriques	TOTAL
Avals et cautions : Cautions solidaire BVAV FINANCIAL / AVVB AUTOMOBILES	1 590 000
Cautions constructeur automobile	623 000
Cautions nouveau prêt CA	500 000
Garantie BVAV première demande de 311 K€ (au titre du contrat financement FCA de 300K€)	310 616
TOTAL	3 023 616

Note 23. Dettes garanties par des sûretés réelles

Rubriques	Montant garanti
Emprunts et Dettes envers Etablissements de Crédit - ABVV Automobiles SAS	3 465 138
(a) - AVVB Automobiles SAS	503 716
(b) Emprunts et Dettes Financières Divers	
Crédit Revolving	
TOTAL	3 968 854

(a) Nantissement du Fonds Commercial ABVV
automobiles

(b) Nantissement du Fonds Commercial AVVB
Automobiles

Note 24. Etat des frais d'émissions d'emprunts :

Néant

Note 25. Honoraires des commissaires aux comptes :

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat consolidé de l'exercice est de 53 578 euros HT, décomposés de la manière suivante :

- honoraires pris en charge au titre du contrôle légal des comptes : 53 578 € HT
- dont 46 328 € HT par le cabinet APLITEC
- et 7 250 € HT par le cabinet A.G. EXPERTISE
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services autres que pour la certification des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées aux dispositions de l'article L. 822-11 du Code de Commerce: Néant

NOTES SUR LES EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

La crise sanitaire et l'état d'urgence étant toujours d'actualité à ce jour, la société n'est pas en mesure de savoir si l'activité va reprendre rapidement. La société estime néanmoins que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

BVAV FINANCIAL
Société par actions simplifiée
au capital de 3 000 000 euros
Siège social : Cité de l'Auto - 4 rue de Dion Bouton, 95310 Saint Ouen l'Aumône
RCS PONTOISE 789 171 956

(ci-après la « Société »)

**RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2021**

Exercice clos le 31 décembre 2020

Chers Associés,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2020 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels et les comptes consolidés dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports des Commissaires aux Comptes.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Nous vous rappelons que le 23 mars 2020, la loi n° 2020-290 d'urgence pour faire face à l'épidémie de COVID-19 a déclaré l'état d'urgence sanitaire. Des mesures de restrictions (confinement de la population, fermeture des lieux rassemblant du public, limitation des déplacements) ont été imposées jusqu'au 11 mai 2020.

Le décret n° 2020-1257 du 14 octobre 2020 a déclaré un nouvel état d'urgence sanitaire qui a été prorogé jusqu'au 16 février 2021 et de nouvelles mesures de restrictions ont été prises, telles que le confinement de la population pour une durée d'un mois puis l'instauration d'un couvre-feu.

La crise sanitaire constitue un événement majeur pour le Groupe avec une baisse importante du chiffre d'affaires des filiales.

Afin de limiter l'impact lié à la crise sanitaire, notre Société a aidé ses filiales et mis en place les différentes mesures suivantes :

62.

- le recours au chômage partiel (pendant les fermetures obligatoires des sites de vente). A cet effet, la Société a perçu au titre de l'année 2020 : une indemnisation à hauteur de 110 160 €, à titre individuel, et de 406 091 €, au niveau du groupe consolidé ;
- l'organisation et la mise en place du télétravail sur plusieurs collaborateurs du Groupe ;
- le report des échéances des emprunts auprès des banques de 6 mois pour un montant de 428 215 € ;
- la négociation d'une réduction montant des loyers dus auprès des bailleurs pour un montant de 332 840 € HT.

La Société a créé deux nouvelles filiales initialement dans le cadre d'un projet d'acquisition d'un nouveau site sur Groslay. Ce projet n'a pas été mené à son terme.

Les deux nouvelles sociétés ont été dédiées à l'arrivée de nouvelles marques au sein du groupe (Hyundai, SEAT / CUPRA).

La Société a également créé une société spécialisée dans la location de véhicules et les services dans le domaine de la mobilité et des transports.

Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 1^{er} janvier 2021, l'ensemble du territoire métropolitain est soumis à un couvre-feu. La fermeture des lieux rassemblant du public et la limitation des déplacements ont également été réinstaurées.

Pendant cette deuxième période de confinement, la Société a pris les mesures suivantes, dans le groupe :

- la fermeture des sites de Gonesse, Epinay, Roissy et SOA1 du 15 mars au 15 mai 2021 ;
- le recours au chômage partiel ;
- la réactivation pour certains collaborateurs du télétravail.

La Société a créé un emploi de responsable après-vente pour le développement du Groupe, qui a débouché sur une embauche en mai 2021.

Enfin, la Société a souscrit le 7 juin 2021 à l'augmentation de capital de la société BVVA AUTOMOBILES à hauteur de 190 000 euros en numéraire pour renforcer ses fonds propres.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Nous espérons que les restrictions prises par le Gouvernement français pour lutter contre l'épidémie de la COVID-19, qui ont perduré jusqu'à la moitié du deuxième trimestre 2021, auront un impact limité sur le chiffre d'affaires de nos filiales pour l'exercice en cours.



Nous continuerons d'animer nos filiales et de leur apporter aide et assistance, particulièrement dans ce contexte difficile. La Société surveille étroitement les conséquences de la crise sanitaire sur les activités du Groupe en 2021.

Nous réalisons une opération de prise de participations, par voie d'apports des parts des SCI appartenant au groupe familial des associés, afin de regrouper dans la société mère du groupe la détention des filiales et celle des SCI propriétaires des locaux où les filiales exercent leurs activités. L'augmentation de capital découlant de cette opération devrait être décidée lors de l'assemblée générale qui a été convoquée à cet effet le 23/06/2021.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Activité des filiales et participations

Vous trouverez dans le tableau annexé à notre bilan des informations relatives à l'activité et aux résultats des filiales de notre Société et des sociétés qu'elle contrôle.

Nous complétons ces informations par les éléments suivants :

- ⇒ La Société détient 100 % du capital de la société ABVV AUTOMOBILES. Cette Société a réalisé, au 31 décembre 2020, un chiffre d'affaires de 65 489 111 Euros et un bénéfice de 71 429 Euros ;
- ⇒ La Société détient 99,99% dans la société AVVB AUTOMOBILES. Cette Société a réalisé, au 31 décembre 2020, un chiffre d'affaires de 14 363 074 Euros et une perte de (7 146) Euros ;

Prises de participation ou prises de contrôle

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, nous vous signalons que notre Société a pris des participations dans les sociétés suivantes :

- Le 20 avril 2020, la Société a acquis 100% du capital social de la société ABVV MOBILITY SERVICES pour un montant total de 15 000 euros ;
- Le 28 mai 2020, la Société a acquis 100% du capital social des sociétés BVVA AUTOMOBILES et VAVB AUTOMOBILES pour un montant total de 10 000 euros chacune.

Le 13 octobre 2020, la Société a souscrit à l'augmentation de capital de la société VAVB AUTOMOBILES à hauteur de 190 000 euros en numéraire.

INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT

Nous vous informons être dans l'incapacité d'extraire les délais de paiement de nos clients et de nos fournisseurs.

68

COMPTES SOCIAUX - RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, le chiffre d'affaires s'est élevé à 2 679 208 euros contre 2 262 846 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 18,40%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 2 860 euros contre 921 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des achats et variations de stocks est nul.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 302 633 euros contre 100 356 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 63 564 euros contre 42 809 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 1 616 595 euros contre 1 264 889 euros lors de l'exercice précédent.

Le montant des charges sociales s'élève à 678 738 euros contre 529 250 euros pour l'exercice précédent.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 29 personnes contre 18 personnes à la clôture de l'exercice précédent.

Le montant des autres charges s'élève à 308 euros contre 2 372 euros pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 2 661 839 euros contre 1 939 675 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 37,23%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 20 228 euros contre 324 092 euros lors de l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier nul (comme celui de l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 20 228 euros contre 324 092 euros pour l'exercice précédent.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de (5 057) euros contre (1 600) euros pour l'exercice précédent.
- d'un impôt sur les sociétés de 3 034 euros contre 85 790 euros pour l'exercice précédent,

62 .

le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 12 137 euros contre un bénéfice de 236 702 euros au titre de l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2020, le total du bilan de la Société s'élevait à 5 004 431 euros contre 4 868 364 euros pour l'exercice précédent.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 12 137 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	12 137 euros
A la « Réserve légale » (5% du résultat)	607 euros

Solde	11 530 euros
En totalité au compte « Autres Réserves » qui s'élèvera ainsi à 11 530 euros.	

Conformément aux résolutions de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 30 septembre 2020, nous vous confirmons notre volonté d'affecter le compte « Report à nouveau » au compte « Autres réserves » qui s'élèverait ainsi à 1 008 183 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 4 061 245 euros.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que la Société n'a supporté aucune dépense non déductible fiscalement au cours de l'exercice écoulé.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous vous demandons, conformément à l'article L. 227-10 du Code de commerce, d'approuver les conventions visées à ce même article et conclues au cours de l'exercice écoulé.

Vos Commissaires aux Comptes ont été dûment avisés de ces conventions qu'ils ont décrites dans leur rapport spécial.

G2

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Renouvellement des Directeurs Généraux

Nous vous proposons de renouveler Monsieur Bedros IZIKIAN, Directeur Général, dans ses fonctions, jusqu'à la décision des associés appelée à délibérer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023, et de ne pas renouveler Madame Fatima COSTA, Directeur Général, dans ses fonctions ; les contrats de travail de Monsieur Bedros IZIKIAN et de Madame Fatima COSTA se poursuivant.

Nous vous proposons de nommer en qualité de nouveaux Directeurs Généraux :

- **Monsieur Charles IZIKIAN**
Né le 3 mars 1994 à VILLIERS LE BEL (95)
De nationalité française
Demeurant 8, rue de la Liberté 95500 GONESSE
- **Monsieur Alexandre IZIKIAN**
Né le 30 octobre 1995 à VILLIERS LE BEL (95)
De nationalité française
Demeurant 8, rue de la Liberté 95500 GONESSE

jusqu'à la décision des associés appelée à délibérer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

COMPTES CONSOLIDÉS

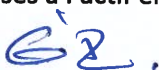
Au 31 décembre 2020, le périmètre de consolidation du groupe BVAV FINANCIAL comprenait les sociétés suivantes :

- La société BVAV FINANCIAL (société mère consolidante) ;
- La société ABVV AUTOMOBILES (100%) ;
- La société AVVB AUTOMOBILES (99,99%) ;
- La société ABVV MOBILITY SERVICES (100%) ;
- La société BVVA AUTOMOBILES (100%) ;
- La société VAVB AUTOMOBILES (100%).

Changement de méthodes comptables :

Un changement de méthodes comptables est intervenu dans la présentation des comptes consolidés par rapport à l'exercice précédent.

Afin de garantir une meilleure information financière, la société AVVB AUTOMOBILES a décidé de modifier l'affectation comptable des avoirs constructeurs sur le stock de véhicules de démonstration, d'un point de vue bilanciel uniquement. Ces avoirs étaient comptabilisés au passif en produit constatés d'avance. Désormais, ils sont comptabilisés à l'actif en diminution des stocks.



Compte de résultat

La situation de l'ensemble constitué par les six entreprises comprises dans la consolidation est la suivante :

Les produits d'exploitation du groupe se sont élevés à 78 984 608 euros contre 93 769 193 euros au cours de l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation du groupe se sont élevées à 78 682 567 euros contre 92 520 740 euros au cours de l'exercice précédent.

Les résultats de l'activité du groupe se soldent par un résultat positif d'exploitation de 302 041 euros contre 1 248 453 euros au cours de l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier (131 356) (contre (149 706) euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice 170 685 euros contre 1 098 747 euros pour l'exercice précédent.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de (93 927) euros contre 1 533 523 euros au cours de l'exercice précédent,
- d'un impôt sur les résultats de 18 065 euros (contre 805 983 euros pour l'exercice précédent),
- de la dotation d'amortissement des écarts d'acquisition de 63 618 euros,

le résultat de l'exercice se solde par une perte consolidée de (4 925) euros contre un bénéfice de 1 762 669 euros pour l'exercice précédent.

Compte de bilan :

Le total du bilan consolidé s'élève à 43 219 413 euros contre 44 641 321 euros lors de l'exercice précédent.

Les capitaux propres consolidés s'établissent à 7 411 224 euros contre 7 416 147 euros pour l'exercice précédent.

L'endettement consolidé est passé de 37 180 086 euros à la clôture de l'exercice précédent à 35 736 102 euros au 31 décembre 2020.

Nous vous précisons que les principaux risques et incertitudes auquel le groupe est confronté sont ceux inhérents au secteur automobile, ainsi qu'à la crise sanitaire liée à la COVID-19.

Nous n'avons au sein du groupe aucune activité en matière de recherche et développement.

62.

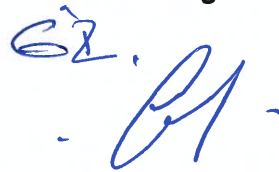
En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à vos dirigeants quitus de leur gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par vos Commissaires aux Comptes, à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Fait à Paris le 14 juin 2021

Le Président

Monsieur Grégoire IZIKIAN





APLITEC
4 – 14 Rue Ferrus
75014 PARIS



AUDIT GESTION EXPERTISE
10 Rue Vandrezanne
75013 Paris

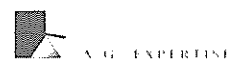
BVAV FINANCIAL

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020



APLITEC
4 – 14 Rue Ferrus
75014 PARIS



AUDIT GESTION EXPERTISE
10 Rue Vandrezanne
75013 Paris

BVAV FINANCIAL

Société par Actions Simplifiée au capital de 3 000 000 €
Siège social : 4 Rue de Dion Bouton CITE DE L'AUTO
95310 SAINT OUEN L'AUMÔNE

789 171 956 RCS PONTOISE

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

A l'assemblée générale de société BVAV FINANCIAL SAS,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société BVAV FINANCIAL SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

FONDEMENT DE L'OPINION

REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés» du présent rapport.

INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note «Changement de méthode comptable pour fournir une meilleure information financière» de la partie «Principes et méthodes de consolidation» de l'annexe des comptes consolidés concernant la comptabilisation des avoirs constructeurs sur les véhicules de démonstration.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Comme indiqué ci-avant au paragraphe « Observation », la note intitulée « Changement de méthode comptable pour fournir une meilleure information financière » de la partie « Principes et méthodes de consolidation » de l'annexe mentionne le changement de présentation des comptes consolidés relatifs à l'affectation comptable des avoirs constructeurs sur les véhicules de démonstration. Ces avoirs sont comptabilisés en diminution des stocks, au lieu d'une comptabilisation en produits constatés d'avance lors des exercices précédents. Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, nous estimons que l'annexe donne une information appropriée sur cette situation.

La note intitulée 4. « Stocks » figurant dans la partie « Principes et méthodes de consolidation » de l'annexe des comptes consolidés indique les modalités d'évaluation et de dépréciation des stocks. Nous avons vérifié le bien-fondé de ces méthodes, leur correcte application et nous nous sommes assurés que la note de l'annexe fournit une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDÉS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Paris, le 15 juin 2021

Les Commissaires aux comptes

APLITEC, représentée par

A stylized signature in blue ink, consisting of several vertical strokes and a long horizontal stroke extending to the right.

Margaret MARTI

AUDIT GESTION EXPERTISE, représentée par

A stylized signature in black ink, featuring a large 'G' and 'P' followed by a horizontal stroke.

Grégoire PROUST

BVAV FINANCIAL SAS

Comptes consolidés au 31 décembre 2020

SOMMAIRE

COMPTE DE RESULTAT	3
BILAN	4
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	5
ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES	6
A - PRINCIPES ET METHODES DE CONSOLIDATION	6
1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	10
2. TITRES DE PARTICIPATION, AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	11
3. CREANCES ET DETTES	11
4. STOCK	11
5. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	12
6. AUTRES POSTES D'ACTIF ET DE PASSIF	13
7. IMPOTS DIFFERES	13
B - LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES	14
C - NOTES ANNEXES	14
Note 1. Chiffre d'affaires	14
Note 2. Charges de personnel et effectif moyen	14
Note 3. Dotation aux amortissements et provisions	15
Note 4. Résultat financier	15
Note 5. Résultat exceptionnel	16
Note 6. Impôt sur les bénéfices et Impôt différé	16
Note 7. Preuve de l'Impôt	17
Note 8. Ecart d'acquisition	17
Note 9. Immobilisations incorporelles	18
Note 10. Immobilisations corporelles	18
Note 11. Immobilisations financières	19
Note 12. Stocks	19
Note 13. Autres créances et comptes de régularisation	20
Note 14. Variation des capitaux propres	20
Note 15. Provisions pour risques et charges	21
Note 16. Provisions inscrites au bilan	21
Note 17. Emprunts et dettes financières divers	21
Note 18. Fournisseurs et avances	22
Note 19. Autres dettes et comptes de régularisation	22
Note 20. Trésorerie	23
Note 21. Etat des engagements donnés hors bilan	23
Note 22. Etat des engagements reçus hors bilan	24
Note 23. Dettes garanties par des sûretés réelles	24
Note 24. Etat des frais d'émissions d'emprunts :	25
Note 25. Honoraires des commissaires aux comptes :	25

COMPTE DE RESULTAT

<i>En euros</i>		31/12/2020	31/12/2019
Chiffre d'affaires	Note 1	78 666 329	92 861 553
Production stockée		(520 436)	455 319
Autres produits d'exploitation		82 058	80 885
Reprise de provisions et transferts de charges (*)		756 657	371 436
Total des produits d'exploitation		78 984 608	93 769 193
Achats consommés		(67 286 461)	(81 096 233)
Autres charges et charges externes		(3 992 924)	(4 292 387)
Impôts et taxes		(775 669)	(713 891)
Charges de personnel	Note 2	(5 702 269)	(5 496 314)
Dotation aux amortissements et provisions	Note 3	(915 294)	(929 645)
Autres charges		(9 950)	7 730
Total des charges d'exploitation		(78 682 567)	(92 520 740)
Résultat d'exploitation		302 041	1 248 453
Charges et produits financiers	Note 4	(131 356)	(149 706)
Résultat courant des entreprises intégrées		170 685	1 098 747
Charges et produits exceptionnels	Note 5	(93 927)	1 533 523
Impôt sur les résultats	Note 6 et 7	(18 065)	(805 963)
Résultat net des entreprises intégrées		58 693	1 826 287
Dot. aux amt des écarts d'acquisition	Note 8	(63 618)	(63 618)
Résultat net de l'ensemble consolidé		(4 925)	1 762 669
Intérêts minoritaires		(1)	23
Résultat net (part du Groupe)		(4 924)	1 762 646
Résultat par action		-0,16	58,75
(*) dont transferts de charges		42 104	17 229

BILAN

<i>En euros</i>		Valeur brute	Amts et Provisions	Valeur nette	31/12/2019
				31/12/2020	
Ecart d'acquisition	Note 8	954 268	524 848	429 420	493 038
Immobilisations incorporelles	Note 9	277 590	29 682	247 908	253 318
Immobilisations corporelles	Note 10	9 224 289	3 235 532	5 988 757	5 002 877
Immobilisations financières	Note 11	358 647	-	358 647	358 647
ACTIF IMMOBILISE		10 814 794	3 790 062	7 024 732	6 107 880
Stocks et en-cours	Note 12	21 688 307	660 409	21 027 898	23 436 352
Clients et comptes rattachés		5 617 148	20 175	5 596 973	6 787 550
Autres créances régularisation	Note 13	3 889 688		3 889 688	4 808 250
Valeurs Mobilières Placement		-	-	-	-
Disponibilités		5 680 122	-	5 680 122	3 501 289
ACTIF CIRCULANT		36 875 265	680 584	36 194 681	38 533 441
TOTAL ACTIF		47 690 059	4 470 646	43 219 413	44 641 321

<i>En euros</i>		31/12/2020	31/12/2019
		Net	Net
Capital		3 000 000	3 000 000
Primes		-	-
Réserves		4 416 148	2 653 501
Résultat		(4 924)	1 762 646
CAPITAUX PROPRES GROUPE	Note 14	7 411 224	7 416 147
Capitaux propres minoritaires	Note 14	87	88
Provisions pour risques et charges	Note 15	72 000	45 000
Dettes :			
Emprunts et dettes financières	Note 17	4 804 555	4 886 466
Emprunts et dettes financières divers		-	-
Avances acomptes reçus		831 946	746 805
Fournisseurs et avances	Note 18	27 711 736	28 528 513
Autres dettes et comptes de régularisation	Note 19	2 387 865	3 018 302
TOTAL DETTES		35 736 102	37 180 086
TOTAL DU PASSIF		43 219 413	44 641 321

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

	31/12/2020	31/12/2019
Résultat net consolidé	(4 924)	1 762 646
Résultat minoritaire	(1)	23
Dotations aux amortissements	567 653	406 460
Variation des provisions	(303 294)	232 596
Plus values sur cessions d'actifs	54 902	62 552
Variation de l'impôt différé	(10 946)	58 821
Capacité d'autofinancement	303 390	2 523 098
Variation de Besoin en Fond de Roulement	3 496 761	(1 796 695)
Flux de trésorerie d'exploitation	3 800 151	726 403
Cessions d'actifs	-	-
Acquisitions d'actifs	(1 539 407)	(836 202)
Variation de périmètre		
Flux de trésorerie d'investissements	(1 539 407)	(836 202)
Variation des dettes	(69 986)	408 520
Dividendes versés		
Flux de trésorerie de financements	(69 986)	408 520
Total Flux de trésorerie	2 190 758	298 721
Variation nette de trésorerie au bilan	2 190 758	298 721
Trésorerie d'ouverture <i>Note 20</i>	3 487 053	3 188 332
Trésorerie de clôture <i>Note 20</i>	5 677 811	3 487 053

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

A - PRINCIPES ET METHODES DE CONSOLIDATION

- Principes et méthodes de consolidation :

La société SAS BVAV FINANCIAL exerce directement un contrôle exclusif sur les cinq sociétés, celle-ci est consolidée par la méthode de l'intégration globale.

Les comptes de la société consolidée ont été arrêtés au 31 décembre 2020.

Les impôts différés résultant des décalages fiscaux temporaires, les déficits reportables en avant dont le délai de récupération semble raisonnable, les charges ou créances latentes d'impôts, ainsi que ceux générées par les retraitements effectués en consolidation, ont été comptabilisés sans actualisation, en compte de régularisation pour les impôts différés nets actifs et en provision pour les impôts différés nets passifs.

- Principes comptables et méthodes d'évaluation :

Les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2020 ont été établis par référence aux règles et principes français et en conformité avec les dispositions légales et réglementaires en vigueur en France, notamment celles définies par le règlement 99-02, dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Homogénéité des méthodes,
- Indépendance des exercices,

et, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes consolidés.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Le Groupe a mis en application la méthode rétrospective, les règlements CRC 04-06, CRC 03-07 et CRC 02-10 relatifs respectivement à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

Il a aussi été fait application du règlement 00-06 du Comité de la Réglementation Comptable relatif aux passifs, ainsi que du règlement ANC 2014-03, homologué par arrêté du 8 septembre 2014.

Toutes les transactions significatives intervenues entre les sociétés consolidées ont été éliminées ainsi que les résultats de ces transactions internes au Groupe, à savoir :

achats et ventes de marchandises, produits et services, marges sur stocks, plus ou moins-values de cessions, produits et charges financiers, distributions de dividendes.

Des écarts ont été constatés à l'occasion de prises de participation sur l'exercice 2013, entre le prix d'acquisition des titres de sociétés consolidés et la quote-part du groupe dans ses capitaux propres retraités (Hors résultat) à la date d'entrée dans le périmètre de consolidation. Cet écart est affecté aux différences de valeur susceptibles d'être attribuées aux actifs et passifs identifiables.

Les différences de valeur (écarts d'évaluation) sont reclassées dans les comptes concernés du bilan et suivent les règles comptables du groupe qui leurs sont propres. La partie non affectée est inscrite sous la rubrique « écart d'acquisition » à l'actif du bilan et amortie selon le mode linéaire sur une durée de 15 ans. Ces critères sont dans les normes de la profession conformément au Règlement ANC du 4 décembre 2015, tirant les conséquences de la transposition de la directive comptable du 26 juin 2013, qui précise les modalités d'application des nouvelles règles d'amortissement et de dépréciation de l'écart d'acquisition, et offre la possibilité de poursuivre les plans d'amortissements des écarts d'acquisitions en cours au 1er janvier 2016

Comme pour le traitement dans les comptes sociaux, les produits et les charges constatés en résultats exceptionnels, sont ceux considérés comme extraordinaires et non récurrents par rapport à l'activité normale de l'entreprise.

Fait caractéristiques de l'exercice :

Au cours de l'exercice BVAV FINANCIAL a pris des participations dans 3 filiales : ABVV MOBILITY SERVICES, BVVA AUTOMOBILES et VAVB AUTOMOBILES.

Pour ce qui concerne l'activité MOBILITY

La location, le prêt de courte et moyenne durée, de véhicules automobiles, sans chauffeur, l'activité de conciergerie, la fourniture de services, notamment dans le domaine de la mobilité et du transport, le convoyage de véhicules pour les particuliers ou les professionnels, la vente de véhicules automobiles ainsi que pneumatiques, huiles pièces et accessoires.

Pour ce qui concerne l'activité BVVA AUTOMOBILES

L'exploitation d'un garage, réparations, tôlerie, l'entretien et la vente de tous véhicules automobiles, pièces accessoires, pneumatiques, huiles sis 105, Avenue De Lattre de Tassigny 93800 EPINAY SUR SEINE

Pour ce qui concerne l'activité VAVB AUTOMOBILES

L'exploitation d'un garage, réparations, tôlerie, l'entretien et la vente de tous véhicules automobiles, pièces accessoires, pneumatiques, huiles sis 2 rue de la Liberté 95500 GONNESSE

Evènements significatifs

La crise sanitaire liée au COVID-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire constituent un évènement majeur et a eu une incidence sur l'activité de la société qui a dû procéder à la fermeture des sites de ventes mais également retarder l'ouverture de son site à Roissy.

La société a ainsi mis en action un plan de continuation de l'activité en utilisant les mesures suivantes :

- Fermeture des différents sites de vente du groupe ;
- Mise en place du chômage partiel générant 406 091 € d'indemnité partielle.
- Demande de report des échéances des emprunts auprès des banques de 6 mois pour un montant de 428 215 € ;
- Demande de réduction de 30 % du loyer pour un montant de 332 840 € H.T. auprès de la SCI AKABI.

Eu égard à ces mesures, à la date de l'arrêté des comptes, la société estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause

Changement de méthode comptable pour fournir une meilleure information financière

:

Les méthodes de présentation des comptes consolidés retenues pour cet exercice ont été modifiées par rapport à l'exercice précédent conformément aux dispositions de Règlement 2018-01 de l'ANC.

Ce changement conduit à une meilleure information financière puisque la nouvelle méthode reflète de façon plus adaptée et plus pertinente le patrimoine de l'entreprise au regard de son activité, sa situation et son environnement.

Ce changement est conforme aux dispositions du PCG, il ne conduit pas à abandonner une méthode de référence et est irréversible.

La société AVVB a décidé d'adopter ce changement de méthode comptable en modifiant l'affectation comptable d'un point de vue bilantiel uniquement des avoirs constructeurs sur le stock des véhicules de démonstration.

En effet, lors des exercices précédents les avoirs constructeurs sur les véhicules de démonstration étaient comptabilisés au passif en produits constatés d'avance.

Désormais, ces avoirs ayant en réalité un impact sur la valorisation des stocks, ils seront comptabilisés à l'actif en diminution des stocks.

Pour une complète information, les comptes proforma retraités de la nouvelle méthode sont présentés ci-dessous :

Bilan actif proforma				
<i>En euros</i>	Valeur brute	Amts et Provisions	Valeur nette	31/12/2019
			31/12/2020	
Ecarts d'acquisition	954 268	524 848	429 420	493 038
Immobilisations incorporelles	277 590	29 682	247 908	253 318
Immobilisations corporelles	9 224 289	3 235 532	5 988 757	5 002 877
Immobilisations financières	358 647	-	358 647	358 647
ACTIF IMMOBILISE	10 814 794	3 790 062	7 024 732	6 107 880
Stocks et en-cours	21 688 307	660 409	21 027 898	23 369 339 B
Clients et comptes rattachés	5 617 148	20 175	5 596 973	6 787 550
Autres créances régularisation	3 889 688	-	3 889 688	4 808 250
Valeurs Mobilières Placement	-	-	-	-
Disponibilités	5 680 122	-	5 680 122	3 501 289
ACTIF CIRCULANT	36 875 265	680 584	36 194 681	38 466 428
TOTAL ACTIF	47 690 059	4 470 646	43 219 413	44 574 308

Bilan passif proforma		
<i>En euros</i>	31/12/2020	31/12/2019
	Net	Net
Capital	3 000 000	3 000 000
Primes	-	-
Réserves	4 416 148	2 653 501
Résultat	(4 924)	1 762 646
CAPITAUX PROPRES GROUPE	7 411 224	7 416 147
Capitaux propres minoritaires	87	88
Provisions pour risques et charges	72 000	45 000
Dettes :		
Emprunts et dettes financières	4 804 555	4 886 466
Emprunts et dettes financières divers		
Avances acomptes reçus	831 946	746 805
Fournisseurs et avances	27 711 736	28 528 513
Autres dettes et comptes de régularisation	2 387 865	2 951 289 A
TOTAL DETTES	35 736 102	37 113 073
TOTAL DU PASSIF	43 219 413	44 574 308

A : impact changement de méthode <67 K€>

-

-

B : impact changement de méthode <67 K€>

1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations sont comptabilisées à leur prix de revient d'achat. Les règles d'amortissement ont été appliquées de manière identique pour toutes les sociétés du groupe BVAV FINANCIAL.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Elles font l'objet de plans d'amortissements linéaires déterminés selon leur durée probable d'utilisation ou de provisions pour dépréciation si leur valeur vénale devient inférieure à leur valeur comptable.

Règles d'amortissement :

-Brevets et marques	: linéaire 5 ans
-Logiciels	: linéaire 1 à 4 ans
-Fonds de commerce	: Non amortissable

Les marges relatives aux cessions d'immobilisations entre sociétés du groupe sont retraitées du résultat des sociétés concernées.

Le Fonds de commerce ayant été acquis le 4 juillet 2016 aucune dépréciation n'a été constatée.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production, qui comprend le prix d'achat, y compris les droits de douanes et autres taxes non récupérables, les coûts directement attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée et si applicable, coûts de remise en état du site sur lequel l'immobilisation est située, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement obtenus.

Le groupe retient comme amortissement économique, l'amortissement selon le mode linéaire en fonction des durées de vie prévues des immobilisations :

- Constructions/agencements	: 10 à 30 ans
- Matériels & Outillages	: 5 à 10 ans
- Autres immobilisations	: 2 à 10 ans

Les marges relatives aux cessions d'immobilisations entre sociétés du groupe sont retraitées du résultat des sociétés concernées.

2. TITRES DE PARTICIPATION, AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les titres de participation des sociétés entrant dans le périmètre de consolidation sont annulés. Les immobilisations financières non éliminées en consolidation sont valorisées au coût historique d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée à hauteur de la différence, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute.

Les autres immobilisations financières sont constituées de divers dépôts et cautionnements.

Il n'y a pas de filiales et participations non consolidées.

3. CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont estimées à leur valeur nominale. Les créances et dettes libellées en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de clôture de l'exercice, ou au cours de couverture, pour celles qui ont fait l'objet d'un contrat de couverture en devises.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire des créances est inférieure à leur valeur comptable ou pour faire face à des litiges et difficultés de recouvrement.

4. STOCK

Les règles d'inventaire et d'évaluation des stocks ont été appliquées de manière identique pour toutes les sociétés du groupe, selon des procédures d'inventaires écrites.

Les stocks de matières premières et de marchandises sont valorisés selon la méthode FIFO.

Les stocks de produits en cours et produits finis sont évalués au coût de production (incluant le prix matières, la main d'œuvre directe et les frais généraux liés proportionnels au coût des matières premières et consommables et au coût de la main d'œuvre directe). Des dépréciations sont pratiquées au cas par cas sur les stocks de produits finis.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Au 31 décembre 2020, il n'y avait pas de marge en stock issue de transactions dans le groupe.

La valeur brute comptable globale du stock de marchandises s'élève à 21 688 K€

Pour rappel, jusqu'à la clôture des comptes au 31 décembre 2019, la provision pour dépréciation des stocks de véhicules était la suivante :

ABVV : dépréciation de 1,20% pour les véhicules d'occasion et de 1% pour les véhicules de démonstration de la valeur brute des stocks après 3 mois de détention.

AVVB : dépréciation de 1% pour les véhicules d'occasion et de 1.2% pour les véhicules de démonstration de la valeur brute des stocks après 3 mois de détention

A compter du 1er janvier 2020, le pourcentage de dépréciation a été révisé afin d'obtenir un taux plus près du marché. La provision pour dépréciation des stocks de véhicules est égale à 1 % de la valeur brute des stocks après 3 mois de détention.

Celle-ci s'élève à 660 K€ au 31 décembre 2020 et a été calculé selon la règle suivante :

- 1,00 % par mois de détention après 3 mois de détention
- Concernant les véhicules dépréciés les années précédentes, la nouvelle méthode a été mise en place, si la dépréciation N-1 était inférieure à la nouvelle méthode, dans le cas contraire c'est la dépréciation en N-1 qui a été gardé.

5. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Ces provisions sont destinées à couvrir des risques, charges ou dépréciations nettement précisés quant à leur objet, que des événements survenus ou en cours à la clôture de l'exercice rendent probables.

La provision pour départ en retraite a été constatée dans les comptes consolidés. Elle est calculée, sur la base des droits acquis non actualisés, en fonction de la convention collective dont dépend l'entreprise intégrée. L'étude actuarielle a été réalisée à partir de paramètres économiques, sociaux et techniques propres à celle-ci.

- Paramètres économique :

=> aucun critère n'a été retenu dans cette évaluation.

- Paramètres sociaux :

=> Le taux de rotation retenu est très faible pour les ouvriers et employés

=> Le départ volontaire est prévu, sauf dérogation individuelle, à 62 ans

=> Un taux de cotisation sociales de 40%

=> Prise en charge des cotisations par IPSA : totale sur CFC et au prorata de l'indemnité remboursée

En tenant compte de ces paramètres, l'indemnité de fin de carrière ainsi que le capital de fin de carrière est de 664 k€ dont 72 k€ à la charge de l'entreprise intégrée, cependant l'autre partie étant pris en charge par l'IPSA sous condition d'une ancienneté minimale de 19 ans dans la profession.

Pour information, la prise en charge IPSA se limite à 34 029 € par salarié concerné.

6. AUTRES POSTES D'ACTIF ET DE PASSIF

Les autres postes d'actif et de passif sont estimés à leur valeur nominale.

7. IMPOTS DIFFÉRÉS

Le groupe utilise la méthode du report variable pour la comptabilisation de ses impôts différés et latents sur les comptes consolidés.

Les impôts différés sont déterminés sur la base des différences entre les valeurs consolidées et les valeurs fiscales des éléments d'actif et de passif.

Les impôts différés sont calculés suivants les taux d'impôts connus à la date d'établissement des comptes consolidés. Ils correspondent aux décalages temporaires d'imposition.

B - LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES

Nom	SIREN	Méthode de conso.	% Intérêt Ouv.	% Intérêt Clôt.	% Contrôle Ouv.	% Contrôle Clôt.
BVAV FINANCIAL SAS	789 171 956	Mère	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
ABVV Automobiles SAS	320 496 367	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
AVVB Automobiles SAS	821 616 919	IG	99,99%	99,99%	99,99%	99,99%
ABVV MOBILITY SERVICES SAS	883 045 320	IG		100,00%		100,00%
BVVA AUTOMOBILES SAS	884 098 013	IG		100,00%		100,00%
VAVB AUTOMOBILES SAS	884 094 368	IG		100,00%		100,00%

IG : Intégration globale

C - NOTES ANNEXES**NOTES SUR LES PRINCIPAUX POSTES DU COMPTE DE RESULTAT****Note 1. Chiffre d'affaires**

	31/12/2020	31/12/2019
Marchandises France	74 372 146	88 996 906
Production de biens France		
Production de services	4 294 183	3 864 647
Autres CA		
Chiffre d'affaires	78 666 329	92 861 553

Note 2. Charges de personnel et effectif moyen

	31/12/2020	31/12/2019
Salaires et traitements	4 163 967	3 991 265
Charges sociales	1 538 302	1 505 049
Charges de personnel	5 702 269	5 496 314
Effectif à la clôture	94	79

Note 3. Dotation aux amortissements et provisions

	31/12/2020	31/12/2019
Dot aux Amts sur Immobilisations	504 035	342 842
Dot. aux Provisions sur Actif circulant	384 259	585 803
Dotations aux Provisions. pour R & C	27 000	1 000
Dotations aux amts et prov.	915 294	929 645

Note 4. Résultat financier

	31/12/2020	31/12/2019
Produits de participations	-	-
Produits des autres immos financières	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	-	-
Reprises sur Provisions	-	-
Produits nets sur cession de VMP	-	-
Total des produits financiers	-	-
Dotations sur provisions et amortissements	-	-
Intérêts et charges assimilées	131 356	149 706
Différences négatives de change	-	-
Charges nettes sur cession de VMP	-	-
Total des charges financières	131 356	149 706
Résultat financier	(131 356)	(149 706)

Note 5. Résultat exceptionnel

	31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	31 063	1 640 000
Produits exceptionnels sur opérations en capital	-	-
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-
Total des produits exceptionnels	31 063	1 640 000
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	70 088	43 925
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	54 902	62 552
Dotations exceptionnelles aux provisions	-	-
Total des charges exceptionnelles	124 990	106 477
Résultat exceptionnel	(93 927)	1 533 523

Note 6. Impôt sur les bénéfices et Impôt différé

	31/12/2020	31/12/2019
Impôt exigible	29 011	747 162
Impôt différé	(10 946)	58 821
Impôt sur les résultats	18 065	805 983

	31/12/2020	31/12/2019
Impôt différé actif	85 619	74 673
Impôt différé passif	-	-
Solde d'impôt différé actif net	85 619	74 673

Note 7. Preuve de l'Impôt

ANALYSE DE LA CHARGE D'IMPÔT	Exercice 2020	Exercice 2019
Résultat net de l'ensemble consolidé	-4 925	1 762 670
Amortissement écart acquisition	63 618	63 618
Impôts courants	29 011	747 162
Impôts différés	-10 946	58 822
Impôts sur les résultats	18 065	805 984
Résultat Consolidé avant impôts	76 758	2 632 272
Taux d'impôt théorique	28%	28%
Impôt Théorique	21 492	737 036
Impôt S/différences Permanentes	23 156	19 327
Impôt sur différence de taux	-26 583	49 622
Crédit d'apprentissage		
Impôts comptabilisés	18 065	805 984
Ecart	0	0

Note 8. Ecart d'acquisition

L'écart d'acquisition représente la différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Société	Brut	Amortissements au 31/12/2019	Dotation de l'année	Net
ABVV AUTOMOBILES SAS	954 268	461 229	63 618	429 421
Ecart acquisition	954 268	461 229	63 618	429 421

Note 9. Immobilisations incorporelles

	31/12/2019	Acquisitions	Dotation	31/12/2020
Brevets - Valeur brute	47 590			47 590
Brevets - Amortissements	24 272	5 410		29 682
Autres immo incorp - VB	-			-
Autres immo incorp - Amt	-			-
Fonds de commerce - VB	230 000			230 000
Fonds de commerce - Amt	-			-
Immobilisations incorporelles	253 318	-	(5 410)	247 908

Note 10. Immobilisations corporelles

	31/12/2019	Autres	Acquisitions	Cessions	31/12/2020
Terrain	-				-
Constructions - VB	6 141 305	14 250	576 089	247 949	6 483 695
Constructions - Amt	1 881 396		201 793	193 047	1 890 142
Autres immob. - VB	1 748 969		959 833	793	2 708 009
Autres immob. - Amt	1 049 351	-	296 832	793	1 345 390
Immobilisations en cours	11 000				11 000
Immo en cours	32 350	(14 250)	3 485		21 585
Immobilisations corporelles	5 002 877	-	1 040 782	54 902	5 988 757

La variation des immobilisations corporelles se présente ainsi :

Les installations, matériel et outillage ne comprennent pas de matériel en crédit-bail.

Note 11. Immobilisations financières

Les immobilisations financières du Groupe sont composées des éléments suivants:

	Brut	Amts	Net au 31/12/20	31/12/2019
Participations	-	-	-	-
Créances sur Participations	-	-	-	-
Autres Immob. Financières	358 647	-	358 647	358 647
Immobilisations financières	358 647	-	358 647	358 647

Note 12. Stocks

	Brut	Provisions	Net au 31/12/20	31/12/2019
Matières premières, Appro	16 066	-	16 066	5 500
Encours production de biens	145 207	-	145 207	678 406
Encours production de services	2 194	-	2 194	19 146
Produits intermédiaires et finis	-	-	-	-
Marchandises	21 524 840	660 409	20 864 431	22 733 300
Stocks	21 688 307	660 409	21 027 898	23 436 352

Note 13. Autres créances et comptes de régularisation

	Brut	Provisions	Net au 31/12/20	31/12/2019
Avances & Acomptes versés	9 013	-	9 013	16 354
Autres Créances	3 534 961	-	3 534 961	4 462 124
Impôt différé actif	85 619	-	85 619	74 673
Charges constatées d'avance	260 095	-	260 095	255 099
Autres créances et cptes de régul	3 889 688	-	3 889 688	4 808 250

Note 14. Variation des capitaux propres

	Situation au 31/12/2019	Affectation Résultat 31/12/2019	Variation capital et primes	Autres variations	Résultat 31/12/2020	Situation au 31/12/2020
Capital social	3 000 000	-	-	-	-	3 000 000
Primes	-	-	-	-	-	-
Réserves consolidées	2 653 501	1 762 646	-	1	-	4 416 148
Ecart de réévaluation	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	1 762 646	(1 762 646)	-	-	(4 924)	(4 924)
Total capitaux propres	7 416 147	-	-	1	(4 924)	7 411 224

	Situation au 31/12/2019	Affectation Résultat 31/12/2019	Variation capital et primes	Autres variations	Résultat 31/12/2020	Situation au 31/12/2020
Réserves minoritaires	65	23	-	-	-	88
Résultat minoritaire	23	(23)	-	-	(1)	(1)
Total minoritaires	88	-	-	-	(1)	87

Note 15. Provisions pour risques et charges

	31/12/2020	31/12/2019
Provisions pour risques	-	-
Provisions pour charges	72 000	45 000
Impôts différés passifs	-	-
Provisions pour risques et charges	72 000	45 000

Note 16. Provisions inscrites au bilan

	31/12/2020	31/12/2019
Provisions réglementées	-	-
Provisions pour risques et charges	72 000	45 000
Provisions pour dépréciation	680 584	1 010 876
Provisions pour risques et charges	752 584	1 055 876

Note 17. Emprunts et dettes financières divers

	31/12/2020	31/12/2019
Emprunts & dettes /Ets de Crédit	4 802 244	4 872 230
Concours bancaires & découvert	2 311	14 235
Total emprunts et dettes financières	4 804 555	4 886 465

Note 18. Fournisseurs et avances

	31/12/2020	31/12/2019
Avanc. & Acomp. reçus sur cdes	831 946	746 805
Fournisseurs & comptes rattachés	27 711 736	28 528 513
Total Fournisseurs et avances	28 543 682	29 275 318

Note 19. Autres dettes et comptes de régularisation

	31/12/2020	31/12/2019
Dettes fiscales et sociales	2 061 659	2 672 749
Dettes sur immos & cptes rat.	-	-
Autres dettes	318 405	278 540
Produits constatés d'avance	7 802	67 013
Total Autres dettes et comptes de régularisation	2 387 866	3 018 302

NOTES SUR LES PRINCIPAUX POSTES DU TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

Note 20. Trésorerie

	31/12/2020	31/12/2019
Valeurs mobilières de placement	-	-
Disponibilités	5 680 122	3 501 289
Concours bancaires courants	(2 311)	(14 236)
Total Trésorerie brut	5 677 811	3 487 053

Note 21. Etat des engagements donnés hors bilan

Rubriques	TOTAL
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions : Caution solidaire BVAV FINANCIAL / AVVB AUTOMOBILES	1 590 000
Autres engagements donnés	
- Nantissement fonds Commerc. S/emprunt L.C.L	4 025 000
- Nantissement fonds Commerce	1 090 000
- Hypothèque conventionnelle	630 444
- Autres (dont Intérêts sur Emprunts)	92 149
TOTAL	7 427 593

Note 22. Etat des engagements reçus hors bilan

Rubriques	TOTAL
Avals et cautions : Caution solidaire BVAV FINANCIAL / AVVB AUTOMOBILES	1 590 000
Caution constructeur automobile	623 000
Caution nouveau prêt CA	500 000
Garantie BVAV première demande de 311 K€ (au titre du contrat financement FCA de 300K€)	310 616
TOTAL	3 023 616

Note 23. Dettes garanties par des sûretés réelles

Rubriques	Montant garanti
Emprunts et Dettes envers Etablissements de Crédit - ABVV Automobiles SAS	3 465 138
(a) - AVVB Automobiles SAS	503 716
(b) Emprunts et Dettes Financières Divers	
Crédit Revolving	
TOTAL	3 968 854

(a) Nantissement du Fonds Commercial ABVV automobiles

(b) Nantissement du Fonds Commercial AVVB Automobiles

Note 24. Etat des frais d'émissions d'emprunts :

Néant

Note 25. Honoraires des commissaires aux comptes :

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat consolidé de l'exercice est de 53 578 euros HT, décomposés de la manière suivante :

- honoraires pris en charge au titre du contrôle légal des comptes : 53 578 € HT
- dont 46 328 € HT par le cabinet APLITEC
- et 7 250 € HT par le cabinet A.G. EXPERTISE
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services autres que pour la certification des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées aux dispositions de l'article L. 822-11 du Code de Commerce: Néant

NOTES SUR LES EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Crise sanitaire – Covid-19

La crise sanitaire et l'état d'urgence étant toujours d'actualité à ce jour, la société n'est pas en mesure de savoir si l'activité va reprendre rapidement. La société estime néanmoins que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

Apport de titres de SCI & Augmentation de capital :

En date du 26 avril 2021, 4 contrats d'apports ont été signés, aux termes desquels Monsieur et Madame IZIKIAN, ainsi que leurs enfants ont fait apport à la société BVAV FINANCIAL, de la totalité des parts sociales qu'ils détenaient dans les sociétés suivants :

- SCI DU PAYS DE FRANCE : 2.500 parts sociales évaluées à 982.131 euros
- SCI MASSIS SOA : 100 parts sociales évaluées à 2.005.565 euros
- SCI LIBERTE HAYASTAN : 3.850 parts sociales évaluées à 956.134 euros
- SCI AKABI CHANTILLY : 1.000 parts sociales évaluées à 2.389.132 euros

Ces apports ont été rémunérés par l'attribution aux apporteurs de 22.091 actions nouvelles de 100 euros de valeur nominale, avec une prime d'émission de 186,66 euros par action.

Suite à ces apports, il est prévu lors de la prochaine Assemblée Générale Extraordinaire d'augmenter le capital de la société BVAV FINANCIAL à la somme de 5.209.100 euros, divisé en 52.091 actions de 100 euros chacune.

A travers cette opération, le périmètre des comptes consolidés 2021 va donc être modifié afin d'y intégrer ces 4 nouvelles structures.